

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 27 mars 2017

M. Pierre Méthé  
Directeur Affaires Institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3987-2016 – Phase 2 Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2017 – DÉPÔT DES PRÉCISIONS DES SUJETS D'INTERVENTION ET DES CONCLUSIONS RECHERCHÉES ET DU BUDGET DE PARTICIPATION DU ROÉÉ**

**N/D 1001-101**

Cher M. Méthé,

Conformément à la décision procédurale D-2017-029, par. 14 et 15, par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) précise ses sujets d'intervention ainsi que les conclusions qu'il recherche pour la phase 2 du dossier mentionné en rubrique, en plus de soumettre son budget de participation.

L'original et quatorze (14) copies seront transmis à la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, cher M. Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na  
cc : courriel seulement  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro  
Dossiers réglementaires – Gaz Métro  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice ROÉÉ